

Où ?

1. Au CIO, lieu neutre de ressources pour tout public
2. En établissement scolaire public
3. Dans les salons des formations et des métiers...

Pour Qui ?

1. Les élèves et leurs familles
2. Les élèves avec des troubles spécifiques des apprentissages ou en situation de handicap
3. Les jeunes en situation de mal être
4. Les Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA), les Retours en Formation Initiale (RFI)
5. Les décrocheurs potentiels

Pourquoi ?

1. Pour permettre à chacun de construire un parcours professionnel qui s'inscrit dans un projet de vie
2. Eclairer sur le fonctionnement de l'institution (orientation, dispositifs spécifiques)
3. Pour faciliter un développement harmonieux des adolescents
4. Pour écouter, accompagner l'adolescent et sa famille

PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Spécialité

Éducation, Développement, Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle

Avec qui ?

1. Les familles
2. Les équipes éducatives, médico-sociales, de direction dans les établissements scolaires
3. Divers partenaires intervenant auprès de publics particuliers : Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), Maison Des Adolescents (MDA), Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), Missions Locales, Mission d'Insertion des Jeunes de l'Enseignement Catholique (MIJEC)
4. Les partenaires du monde socio-économique et en particulier ceux du SPRO
5. Les organismes de formation
6. Des partenaires locaux, maisons de quartier, associations

Comment ?

1. En se référant aux savoirs, savoir-faire et savoir-être de la psychologie
2. En proposant :
 - des entretiens
 - des interventions collectives
3. En proposant une expertise psychologique (et éventuellement un bilan)
4. En participant à la prévention et la prise en charge du décrochage scolaire
5. En inscrivant son activité dans le cadre du projet de CIO